



AU CONSEIL D'AVRIL

À la séance ordinaire du 14 avril 2020, le conseil a résolu :

Administration :

- D'autoriser de procéder au paiement des dépenses de mars pour un total de 126 761,39 \$.
- Avis de motion, présentation et adoption du projet de règlement # 488-20 Règlement modifiant le taux d'intérêt du règlement d'imposition des taxes, des tarifs et compensations 2020
- D'adopter le règlement # 486-20 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Rivière-à-Pierre;
- De mandater Sophie Moisan, agente de communication et soutien à la communauté, pour la mise à jour de la Politique familiale MADA. Pour se faire, Mme Moisan créera, entre autres, un comité de relance;
- D'autoriser Mme Mélanie Vézina, directrice générale, à suivre un webinaire sur l'accès à l'information et protection des données personnelles en contexte municipal les 15 et 22 avril 2020. Le coût du webinaire est de 287,44 \$ taxes incluses.
- D'autoriser l'achat de 4 postes de travail chez Techni PC au montant de 6 138,38 \$ taxes incluses tel que décrit dans la soumission datée du 6 avril 2020. Cette dépense sera imputée dans le surplus accumulé.
- De procéder au paiement de la somme résiduelle pour la quote-part de la cour municipale 2019 au montant de 6 355,23 \$, taxes en sus.

Sécurité publique :

- D'adopter la part de la Municipalité de Rivière-à-Pierre pour le partage de cette ressource à temps plein formée en incendie en la personne de M. Jonathan Fontaine, directeur du SISEM et du Service incendie de la Municipalité de Rivière-à-Pierre pour l'année 2020 soit 16 253,06 \$. Cette somme sera prise à raison de 12 480 \$ dans le budget de fonctionnement et de 3 763,06 \$ dans le surplus accumulé non affecté.

D'autoriser Mme Mélanie Vézina, directrice générale, à procéder au paiement des sommes réclamées par la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban jusqu'à concurrence de la somme maximale de 16 253,06\$. Le renouvellement de ce partage de ressource se fera annuellement, après analyse et selon le désir des parties



MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-PIERRE

Transport routier et hygiène du milieu :

- D'autoriser madame Andrée St-Laurent, maire et Mme Mélanie Vézina, directrice générale, à conclure un contrat avec le concessionnaire Germain Chevrolet Inc. de Saint-Raymond pour l'achat d'un camion Silverado 4x4 au montant de 34 500 \$ taxes en sus;
- D'adopter le règlement numéro 487-20 décrétant une dépense de 710 000 \$ dont un emprunt de 192 240 \$ pour des travaux de voirie sur la rue Principale, l'avenue du Centenaire et la rue du Lac-Vert;
- D'autoriser le paiement d'un montant de 2 663,23 \$, taxes en sus, à Brandt pour la réparation du loader (soumission # 613 en date du 28 février 2020);
- De réembaucher Mme Amélie Borgia à titre de manoeuvre à compter du 5 mai 2020 à raison de 40 heures par semaine au taux horaire de 19,50 \$ et ce, pour une période d'environ 30 semaines;
- D'informer le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
- D'acheter chez BMR à Saint-Raymond 6x56 sacs d'asphalte froide au coût de 9,99 \$ chacun pour un total de 3 586,64 \$, taxes en sus et 80 \$ pour la livraison;
- D'acheter chez Sel Warwick Inc. 9x35 sacs de chlorure de calcium au coût de 24,08 \$ chacun pour un total de 7 585,20 \$ taxes en sus.

Urbanisme et développement :

- Avis de motion, présentation et adoption du projet de règlement RMU-2019-01 modifiant le règlement uniformisé relatif à la sécurité et à la qualité de vie RMU-2019-01 afin de modifier les dispositions relatives aux animaux;
- D'autoriser madame Sophie Moisan, agente de communication et soutien à la communauté, de présenter une demande au ministère de l'Énergie et des ressources Naturelles pour les sentiers pédestres aux Chutes de la Marmite;
D'autoriser madame Sophie Moisan, agente de communication et soutien à la communauté, de présenter une demande d'utilisation du territoire public au Ministre de l'Énergie et des Ressources Naturelles concernant une modification au bail.

Loisirs et service à la collectivité :

- De verser la contribution financière annuelle 2020 pour la vélopiste Jacques-Cartier/Portneuf au montant de 2 791 \$.